

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-05-23-02

Séance du 23 mai 2023

Date de convocation : 17 mai 2023

Date d'affichage de la convocation : 17 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Aurore SAMIER, Philippe BELAIR, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Anne PIRAT, Carine MOUSTAUD, Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christian GUILLEMOT donne procuration à Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND donne procuration à Aurore SAMIER, Irène TOST donne procuration à Anne PIRAT, Christian PRADIER donne procuration à Laurence RAVEROT, Jean-Luc CHARVET donne procuration à Anne FABIANO CONTIGLIANI, Josette SAVARINO donne procuration à Virginie BECQUET, Inès DUBOIS donne procuration à Franck GENILLON,

ABSENT : Karine GARNIER, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Jean-Paul DA SILVA, Pascal JUSSEAUME, Manon RIGOLLIER,

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 16

Pouvoirs : 7

Quorum : 15

Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MONTLUEL SOLIDAIRE

Rapporteur : Anne FABIANO CONTIGLIANI

Madame la Maire rappelle que les subventions allouées aux associations pour l'année 2023 ont fait l'objet d'une délibération le 4 avril dernier, au moment du vote du budget.

Suite à une erreur de plume, une modification est aujourd'hui à apporter à la liste des subventions accordées à savoir : attribution d'une subvention de 500 € à l'association Montluel Solidaire.

La nouvelle subvention allouée, d'un montant total de 500 € est financée par la reprise de 500 € sur la provision pour subventions.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DÉCIDE :

- D'ADOPTER les modifications à la liste des subventions pour l'année 2023, comme suit :

Secteur	Nom de l'organisme	2023
Culture - Cinéma	Association cinéma des Augustins	500,00 €
Culture - Musique	Ecole intercommunale de Musique	2 300,00 €
Culture - Musique	EIME (Orchestre d'harmonie)	3 000,00 €
Culture - Musique	En pl'Ain Chœur	200,00 €
Culture - Patrimoine	Association philatélique	200,00 €
Culture - Patrimoine	Comité histoire et patrimoine	2 000,00 €
Culture - Théâtre	Les grands enfants – Contes en cône	600,00 €
Culture - Théâtre	Office Municipal de la Culture Montluel	7 000,00 €
Culture Musique	Les amis de l'Orgue	1 600,00 €
Divers	AIMPEC	1 000,00 €
Divers	Association maintien agriculture paysanne	500,00 €
Divers	Comité de Jumelage	2 101,00 €
Divers	Les chasseurs réunis	130,00 €
Divers	Les jeunes Sapeurs-Pompiers de Montluel	200,00 €
Divers	Union des anciens Combattants	200,00 €

Divers	Bouge ton Cordieux	250,00 €
Enfance-Scolaire	Coopérative scolaires Daudet	4 382,00 €
Enfance-Scolaire	Coopérative scolaires Jailleux	448,00 €
Enfance-Scolaire	Coopérative scolaire St-Exupéry	3 822,00 €
Enfance-Scolaire	Sou des écoles de Jailleux	500,00 €
Enfance-Scolaire	Sou des écoles de Montluel	2 300,00 €
Enfance-Scolaire	APE Villars	8,00 €
Enfance-Scolaire	OCCE - RASED	593,00 €
Personnel	Comité œuvres sociales personnel Communal	7 200,00 €
Social-Culture	Maison des Jeunes et de la Culture	83 300,00 €
Solidarité	Sérénade Maison de retraite	400,00 €
Solidarité	Loges de Canitie	100,00 €
Solidarité	Amicales des donateurs de sang	500,00 €
Solidarité	Associations sauveteurs secouristes	450,00 €
Solidarité	Club du Bel Age	2 000,00 €
Solidarité	France Bénévolat des Pays de l'Ain	100,00 €
Solidarité	Montluel Solidaire	500 €
Sport	Archers du Canton de Montluel	200,00 €
Sport	Club de gymnastique la Sereine	1 800,00 €
Sport	Co-Danse Academy	250,00 €
Sport	Enjoy Pilate	200,00 €
Sport	Luenaz FCCL	1 800,00 €
Sport	Racing Club de Montluel	48 300,00 €
Sport	Twirl sportif	800,00 €
Sport	Union Bouliste	1 400,00 €
Réserve		9 500,00 €
Total		192 634,00 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20230523-2023_05_23_02-DE
Date de télétransmission : 09/06/2023
Date de réception préfecture : 09/06/2023

-
- **D'ACCORDER à l'association Montluel Solidaire une subvention d'un montant de 500,00 € pour l'année 2023 ;**
- **D'AUTORISER Madame la Maire à mandater cette subvention.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à l'unanimité

Transmise en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

La Maire

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Anne FABIANO CONTIGLIANI